

Accès à l'information

C'est donc, Dieu merci, grâce à l'engagement politique, moral et intellectuel du ministre à l'égard de ce dossier particulier que ce bill peut voir le jour aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

M. Cullen: Franchement, j'ai été surpris que le député de Nepean-Carleton (M. Baker) ait mis en doute l'engagement intellectuel du ministre à l'égard de ce bill.

M. Baker (Nepean-Carleton): Je ne l'ai pas mis en doute.

M. Cullen: En fait, notre parti et notamment le ministre avaient pris un engagement moral à l'égard de ce bill. Le député de Nepean-Carleton, qui a été ministre, saura combien il est difficile pour un ministre de réserver du temps à la Chambre des communes lorsqu'il s'agit de faire étudier une mesure législative sujette à controverse. Ainsi, il est possible qu'un ministre prévoie de faire étudier un bill aussi important que celui-ci et qu'il s'aperçoive que l'étude à l'étape du comité traîne. Lorsque les amendements du député de Burnaby (M. Robinson) ont été rejetés, on nous a menacés en disant ceci: «Nous les présenterons de nouveau à l'étape du rapport et nous les réétudierons.»

Quel engagement le ministre des Communications (M. Fox) pouvait-il donner à notre leader à la Chambre à ce moment-là? Il aurait pu dire que nous avons eu un débat long et approfondi, que nous siégeons depuis un an et demi et que nous avons eu amplement le temps d'agir. Il aurait pu ajouter que rien ne prouve que le député de Burnaby ne remettra pas en question tous les amendements qui ont été étudiés, mais non acceptés par le comité.

Le député de Nepean-Carleton a joué le rôle d'un leader à la Chambre. Mais quel leader à la Chambre pourrait en toute logique demander au ministre d'aller de l'avant, lui dire que nous courrons des risques, que nous consacrerons tout le temps de la Chambre à débattre de son bill tout en écoutant le député de Burnaby exposer ses théories préférées sur la façon d'adopter le bill?

J'en remercie Dieu, non seulement pour le ministre, mais également pour les médias d'information parce que ces derniers ont joué un rôle positif à cet égard en faisant valoir que le bill pouvait être abandonné et qu'il n'y aurait peut-être pas suffisamment de temps pour en débattre au Parlement. Ils ont attaqué les procureurs généraux des provinces lorsqu'ils ont présenté un bill, qualifié je crois d'omnibus par le député de Nepean-Carleton, mais qui ont suggéré quasiment l'impossible, si nous devons jamais faire adopter un bill sur l'accès à l'information. Les médias ont souligné les difficultés, la stupidité et les raisons pour lesquelles le projet de loi risquerait de ne jamais voir le jour.

Le ministre doit surmonter d'autres obstacles parce que maintenant les parties de l'opposition lui demandent de ne pas s'occuper des provinces, d'agir unilatéralement. Cela leur convient lorsqu'ils sont en faveur d'un texte de loi, mais les choses ne tournaient pas aussi rond lorsque nous trahissions de la constitution. Ils voulaient pourtant que nous procédions unilatéralement. Le ministre, et cela est tout à son honneur, a donc repris

le combat et déclaré que le bill était important, que nous avions contracté des obligations.

Le caucus libéral s'est réuni à de nombreuses reprises et a discuté de certains amendements. Nous avons assez candidement déclaré que nous accepterions certains des amendements que le député de Burnaby est prêt à présenter en son nom de façon à ce que nous puissions faire adopter le bill. Ces amendements auraient tout aussi bien pu être présentés par le ministre ou un membre de son caucus car ils avaient déjà été discutés et débattus en profondeur par le caucus. Mais nous avons préféré accorder un certain mérite au député, lui conférer un certain prestige, si tel est son désir. Mais pour l'amour de Dieu, faites en sorte que le bill soit adopté.

J'ai récemment eu le plaisir de m'entretenir avec M. Jed Baldwin, dont le nom a déjà été cité, qui a déclaré que le bill n'était pas parfait. Personne ne prétend qu'il le soit. Le ministre lui-même a dit que cela n'avait rien d'immuable. Il est possible de changer quelque chose et nous allons examiner la situation, mais cette mesure est nécessaire et c'est loin d'être une mesure timide. En fait, il s'agit de deux mesures en une seule. Il y a la partie concernant l'accès à l'information et l'autre concernant la protection des renseignements personnels. C'est le député lui-même, qui sera probablement le prochain intervenant, qui avait lancé ce projet. Alors, félicitations au ministre et félicitations au gouvernement d'avoir proposé cette mesure.

J'ai été quelque peu étonné d'entendre le député de Nepean-Carleton affirmer: «Nous formerons le gouvernement après les prochaines élections». D'abord il commet une grave erreur. Les conservateurs sous-estiment encore une fois la force et la résistance du parti libéral. Aussi je ne pense pas qu'il devrait anticiper. J'ai été également étonné d'entendre le député de Burnaby affirmer que son parti constituerait le gouvernement. Ils seraient chanceux les conservateurs s'ils avaient un croupion bleu rose, si jamais ils prennent le pouvoir, car ce n'est pas un parti qui gagne des élections.

J'ai entendu le député dire: «Mon chef a dit dans sa circonscription que cet examen judiciaire aurait lieu quand nous reprendrons le pouvoir». C'est une belle promesse à faire durant une campagne, mais nous attendons les faits. Le leader de l'opposition (M. Clark), ancien premier ministre, a dit la même chose. «Nous allons déménager l'ambassade, nous allons démanteler Petro-Canada, nous allons congédier 20,000 fonctionnaires».

M. Baker (Nepean-Carleton): Soixante mille.

M. Cullen: Soixante mille ou encore 20,000 par année. Je m'excuse. Le député de Nepean-Carleton voudrait croire que ce n'est que 20,000 mais je le remercie de m'avoir corrigé. C'était 60,000 fonctionnaires.

Il y avait aussi l'assurance hypothécaire. M. Leonard Shifrin a calculé ce que cela aurait coûté. Le coût annuel serait maintenant de l'ordre de 6 milliards de dollars.